

COMPTE-RENDU BUREAU COMMUNAUTAIRE SYNTHESE SOMMAIRE

REUNION DU 30 AOUT 2017

Etaient présents:

M. Gérard TREMEGE, M. Patrick VIGNES, Mme Josette BOURDEU, M. Yannick BOUBEE, M. Fabrice SAYOUS, M. André BARRET, M. Gérard CLAVE, M. Denis FEGNE, M. Marc BEGORRE, M. Jean-Claude PIRON, M. Jean-Christian PEDEBOY, Mme Christiane ARAGNOU, M. Jean-Marc BOYA, M. Jean BURON, M. Roger-Vincent CALATAYUD, M. Gérald CAPEL, M. Jean-Louis CRAMPE, M. Gilles CRASPAY, Mme Ginette CURBET, M. Michel DUBARRY, M. Emmanuel DUBIE, M. Jacques GARROT, Mme Geneviève ISSON, M. Christian LABORDE, Mme Evelyne LABORDE, Mme Yvette LACAZE, M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Fabienne LAYRE CASSOU, M. Roger LESCOUTE, M. Alain LUQUET, M. Ange MUR, Mme Michèle PHAM-BARANNE, Mme Evelyne RICART, M. Jean-Michel SEGNERE, M. Philippe SUBERCAZES, M. Francis TOUYA

Etaient excusés :

M. Jean-Claude BEAUCOUESTE, Mme Andrée DOUBRERE, M. Alain TALBOT, Mme Marie-Pierre VIEU, M. Bruno VINUALES

Etaient absents:

Mme Anne-Marie ARGOUNES, M. Michel AUSINA, M. David LARRAZABAL, M. Guy VERGES

**

Le Président ouvre la séance et fait respecter une minute de silence en mémoire de Monsieur Christian PAUL et de Monsieur Jean-Claude PALMADE.

DELIBERATION N° 1

VENTE DES LOTS N°1 ET N°6 SUR LA PHASE D'EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES DE SAUX A LOURDES, A MONSIEUR RODRIGUEZ

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 2

VENTE DU LOT N°1 SUR CAP PYRENEES SITUE SUR LA COMMUNE D'ADE, A ELVEA PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

uchbere i u uuopee . u i ummimme.

DELIBERATION N° 3

VENTE DES PARCELLES N° 47, 48 B ET 48 C SUR LA PHASE 2 DU PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES A IBOS, A LA SOCIETE ELECTRALINE CBB

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 4

VENTE DU LOT N°7 SUR LE POLE ARTISANAL DU GAVE SITUE SUR LA COMMUNE DE SAINT-PE-DE-BIGORRE, A LA SOCIETE TCHIP AUTO

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

VENTE DES PARCELLES N°83 ET 108 AU SYNDICAT MIXTE DE TRAITEMENT DES DECHETS DES HAUTES-PYRENEES SUR LA PHASE 3 DU PARC D'ACTIVITES DES PYRENEES A IBOS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 6

ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES (ZAE) : HIERARCHISATION, EVOLUTION DES DENOMINATIONS ET DE LA TARIFICATION

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 7

INSTALLATION DE COMMERCES AMBULANTS SUR LES ZONES D'ACTIVITES ECONOMIQUES - APPROBATION DU CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 8

EVOLUTION DE LA TARIFICATION DES LOCATIONS DES SALLES DE REUNION DU TELEPORT 1 SUR LE SITE DE PYRENE AERO POLE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 9

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU 1ER ETAGE DU TELEPORT 3, SIS SUR LA ZONE TERTIAIRE PYRENE AERO POLE A JUILLAN, AU PROFIT DE MADAME KARINE LEY

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

•

DELIBERATION N° 10

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU 1ER ETAGE DU TELEPORT 3, SIS SUR LA ZONE TERTIAIRE PYRENE AERO POLE A JUILLAN, AU PROFIT DE MADAME EMMANUELLE RICHARD

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 11

APPROBATION D'UNE CONVENTION DE MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL AU 1ER ETAGE DU TELEPORT 3, SIS SUR LA ZONE TERTIAIRE PYRENE AERO POLE A JUILLAN, AU PROFIT DE LA SOCIETE CRIT INTERIM

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 12

CONTRAT REGIONAL UNIQUE DU GRAND TARBES 2015-2017/2020 : PROGRAMMATION 2017

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 13

DESIGNATION DE DEUX ELUS 1 TITULAIRE - 1 SUPPLEANT POUR REPRESENTER LES INTERCOMMUNALITES AU COMITE TECHNIQUE DE SANTE (CTS) DES HAUTES-PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard TREMEGE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 14

CHARTE DE L'ACHAT PUBLIC

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

5

GROUPEMENT DE COMMANDE ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES (CATLP) ET LA VILLE DE LOURDES : AVENANT N° 1 A LA CONVENTION CONSTITUTIVE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Gérard CLAVE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 16

MISE EN OEUVRE DU TEMPS PARTIEL POUR LE PERSONNEL DE LA CA TARBES LOURDES PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 17

MISE EN PLACE D'UNE INDEMNITE DE MOBILITE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 18

PERSONNEL COMMUNAUTAIRE : DETERMINATION DES RATIOS D'AVANCEMENT DE GRADE

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 19

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 20

ASTREINTES DE CERTAINS AGENTS A LA CA TARBES LOURDES PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 21

REMUNERATION DES INTERVENANTS DANS LE CADRE DE LA PROGRAMMATION CULTURELLE ARTISTIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES-LOURDES-PYRENEES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

7

PARTICIPATION FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES AU PROJET DE DEPLOIEMENT D'UN RESEAU D' «INFRASTRUCTURE DE CHARGE POUR VEHICULE ELECTRIQUE» DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DES HAUTES PYRENEES.

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

•

DELIBERATION N° 23

CONSERVATOIRE HENRI DUPARC - FONCTIONNEMENT 2017 - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de Mme Geneviève ISSON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

te i a adopte i a i ananomici

DELIBERATION N° 24

HARMONISATION DES TARIFS DE L'ECOLE D'OSSEN

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Ange MUR, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 25

ACCUEILS DE LOISIRS LES MERCREDI - FONCTIONNEMENT

Sur le rapport de M. Ange MUR, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 26

CONVENTION DE FINANCEMENT ENTRE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION TARBES LOURDES PYRENEES (CA TLP) ET L'ORGANISME DE GESTION DES ECOLES CATHOLIQUES (OGEC) DE SAINT-PE-DE-BIGORRE

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Ange MUR, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 42 voix pour et 1 abstention.

•

DELIBERATION N° 27

OPERATION PROGRAMMEE D'AMELIORATION DE L'HABITAT - RENOVATION URBAINE (OPAH-RU) DE LA VILLE DE LOURDES. DEMANDE DE SUBVENTIONS

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Philippe SUBERCAZES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

1

DELIBERATION N° 28

MISE EN ŒUVRE DE LA PROCEDURE D'EXEMPTION DES COMMUNES DU DISPOSITIF SRU POUR LA PERIODE TRIENNALE 2017-2019

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Philippe SUBERCAZES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

GARANTIE D'EMPRUNT PROMOLOGIS. REHABILITATION THERMIQUE DE 5 LOGEMENTS SITUES 4 RUE SAINT MARTIN A TARBES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Philippe SUBERCAZES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 30

GARANTIE D'EMPRUNT OPH 65. REHABILITATION CLASSIQUE DE 12 LOGEMENTS SITUES IMPASSE SOUMEILHAN, 8 RUE ANSELME FROGE A TARBES

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Philippe SUBERCAZES, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à la majorité avec 39 voix pour et 4 ne participant pas au vote (Mme Josette BOURDEU, M. Yannick BOUBEE, M. Gilles CRASPAY, M. Ange MUR).

,

DELIBERATION N° 31

EQUIPEMENTS SPORTIFS D'INTERET COMMUNAUTAIRE : COMPLEXE AQUATIQUE - TARIFS 2017 : CREATION D'UN TARIF GRATUIT POUR LE «FORUM DES ASSOCIATIONS»

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Francis TOUYA, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

10

CREATION D'EMPLOIS POUR FAIRE FACE A UN BESOIN LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE - RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Marc BEGORRE, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

DELIBERATION N° 33

ATLAS DE LA BIODIVERSITE COMMUNALE - APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Mme Valérie LANNE donne pouvoir à M. Jean-Louis CRAMPE, M. Jacques LAHOILLE donne pouvoir à M. Jean BURON, M. André LABORDE donne pouvoir à M. Jean-Claude PIRON, M. Serge DUCLOS donne pouvoir à M. Alain LUQUET, M. Marc GARROCQ donne pouvoir à M. Yannick BOUBEE, M. Jean-Michel LEHMANN donne pouvoir à M. Jean-Claude LASSARRETTE, Mme Myriam MENDES donne pouvoir à M. Francis TOUYA

Sur le rapport de M. Jean-Claude PIRON, le Bureau Communautaire après en avoir délibéré l'a adopté : à l'unanimité.

La séance est levée à 20 h 30.